

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CENT QUARANTE-ET-UNIEME SEANCE
DU CONSEIL DE SECURITE

qui se tiendra à Lake Success le lundi 16 juin 1947, à 15 h.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Accords spéciaux prévus à l'Article 43 de la Charte et organisation de la force armée des Nations Unies.
 - (a) Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant suppléant des Etats-Unis au Conseil de sécurité, en date du 30 avril 1947 (document S/338).
 - (b) Lettre du Président du Comité d'état-major au Secrétaire général, en date du 30 avril 1947, et rapport joint à cette lettre, sur les principes généraux régissant l'organisation des forces armées mises à la disposition du Conseil de sécurité par les Etats Membres des Nations Unies (document S/336).

